

MAITRE(SSE) DE CONFERENCES

REFERENCE GALAXIE	
PROFIL DU POSTE	MAITRE DE CONFÉRENCES, SECTION 5, Économie appliquée, Économie de la santé, Microéconomie, Politiques publiques, techniques quantitatives
SECTION(S) CNU	0500 - Sciences économiques
FACULTE	SOCIETES HUMANITES
UFR	DROIT, ECONOMIE ET GESTION
LABORATOIRE(S)	URP 4470 Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche Appliquée en Economie-Gestion et Santé (LIRAES)
DATE DE PRISE DE FONCTION	01/09/2026
MOTS-CLES	Économie de la santé Economie appliquée
JOB PROFILE	Assitant Professor of economics in Applied Economics, Health Economics, Microeconomics, Public Policies, quantitative techniques
RESEARCH FIELDS EURAXESS	ECONOMICS
ZONE A REGIME RESTRICTIF (ZRR)	NON

ENSEIGNEMENT - OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET BESOIN D'ENCADREMENT, FILIERES DE FORMATION CONCERNEES

La Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion compte environ 850 étudiants en licence d'Économie Gestion et 120 en Masters d'Économie, dont les mentions sont Economie appliquée, Economie de la santé, Monnaie Banque Finance Assurance. La section d'économie se compose de 11 enseignants-chercheurs. En licence, les besoins d'enseignements concernent notamment les Outils quantitatifs (Mathématiques et Statistiques) et l'analyse des données pour l'Économie et la Gestion, mais également divers cours de Microéconomie et d'Économie générale, pour un public d'étudiants en Économie Gestion mais aussi en Droit. En Master les besoins sont principalement en outils quantitatifs (économétrie,...), en économie de la santé et en analyse économique. Les enseignements sont globalement en français, des enseignements en anglais existent en Licence et en Master.

L'offre de formation en licence Economie-Gestion peut être consultée à cette adresse

<https://odf.u-paris.fr/fr/offre-de-formation/licence-XA/droit-economie-gestion-DEG/economie-et-gestion-K488U6HP.html>

L'offre de formation dans les différents Master d'économie peut être consultée aux adresses suivantes

Economie appliquée

<https://odf.u-paris.fr/fr/offre-de-formation/master-XB/droit-economie-gestion-DEG.html>

Economie de la santé

<https://odf.u-paris.fr/fr/offre-de-formation/master-XB/droit-economie-gestion-DEG/economie-de-la-sante-K2NDO6WV.html>

Monnaie, banque, finance, assurance

<https://odf.u-paris.fr/fr/offre-de-formation/master-XB/droit-economie-gestion-DEG/monnaie-banque-finance-assurance-K2NDIW7A.html>

ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Le candidat sera membre du LIRAES, qui est une équipe de recherche propre de l'université Paris Cité.

<https://liraes.u-paris.fr/>

Le candidat devra inscrire ses travaux dans au moins un des 3 axes de recherche du LIRAES :

- « Evaluation économique des politiques et systèmes de santé », dont les travaux portent sur l'évaluation des politiques de santé dans les domaines des soins primaires, de longue durée et hospitaliers. Ils mobilisent les différents outils de l'évaluation des politiques publiques (modèles économétriques de panel ou variables instrumentales) ainsi que l'analyse cout-efficacité, la modélisation théorique et l'analyse mixte.
- « Microéconomie, institutions et politiques publiques », dont les travaux peuvent être de nature théorique ou appliquée. Ils couvrent des domaines tels que l'économie de la santé, l'économie du droit, l'histoire économique, la finance, l'économie de l'assurance, ainsi que les applications de la théorie des jeux à différents domaines.
- « Décisions et comportements », qui regroupe des chercheurs principalement en Sciences de gestion qui s'intéressent à la théorie de la décision, aux choix de consommation, à l'économie comportementale et à la théorie des jeux. Les méthodologies de recherche utilisées sont variées, comprenant à la fois les méthodes qualitatives, la modélisation et les approches expérimentales.

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

RESPONSABILITÉS ADMINISTRATIVES ET PÉDAGOGIQUES

Le candidat sera amené à exercer différentes responsabilités administratives et pédagogiques en lien avec la gestion des diplômes relevant de l'économie au sein de la Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion. Le candidat sera également amené à encadrer des stages en licence et/ou master, ou à suivre les apprentis

MODALITÉS D'AUDITION

Décret n°84-431 du 6 juin 1984, article 9-2 : « (...) L'audition des candidats par le comité de sélection peut comprendre une mise en situation professionnelle, sous forme notamment de leçon ou de séminaire de présentation des travaux de recherche. Cette mise en situation peut être publique. »

Audition publique	Non
-------------------	-----

Mise en situation	Non
Leçon – préciser (durée, modalités)	Sans objet
Présentation des travaux de recherche – préciser (durée, modalités)	Sans objet
Séminaire – préciser (durée, modalités)	Sans objet

CONTACTS

Contact enseignement : Pr Marie-Hélène Jeanneret-Crettez
marie-helene.jeanneret@u-paris.fr

Contact recherche : Pr Olivier MUSY
olivier.musy@u-paris.fr